

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Du mercredi 5 juin 2019 à 9 heures au mercredi 17 juillet 2019 à 17 heures

Il est porté à la connaissance du public que, par arrêté n° ARR2019_046, le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a décidé de soumettre à enquête publique le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pendant une durée de 43 jours consécutifs, du mercredi 5 juin 2019 à 9 heures au mercredi 17 juillet 2019 à 17 heures. Le projet concerne l'ensemble des 73 communes situées sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Le PLUi est un document qui régit le droit des sols sur le territoire communautaire à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat, et d'environnement.

Le dossier du PLUi est constitué du rapport de présentation intégrant l'évaluation environnementale, du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), du règlement (pièces écrites et documents graphiques) et des annexes.

L'évaluation environnementale du projet de PLUi et son résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du PLUi (1ere partie). L'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement sera joint au dossier d'enquête publique. L'ensemble des avis émis par les communes membres et les personnes publiques associées et consultées sera aussi joint au dossier d'enquête publique.

Par décision du Tribunal Administratif de Versailles en date du 8 janvier 2019, une commission d'enquête a été désignée, présidée par Monsieur Jean-Pierre CHAULET. Ont également été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête Monsieur Laurent DANE, Monsieur Reinhard FELGENTREFF, Madame Roselyne LECOMTE, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Catherine MARETTE, Monsieur Dominique MASSON, Monsieur Henri MYDLARZ, Monsieur Jacques SAUVAGET.

Durant la période de l'enquête publique du mercredi 5 juin 2019 à 9 heures au mercredi 17 juillet 2019 à 17 heures, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un des membres de la commission d'enquête, seront déposés dans 11 lieux d'enquêtes :

- L'antenne administrative de la Communauté urbaine, sise 100 Avenue Vanderbilt - 78955 Carrières-sous-Poissy qui est aussi **siège de l'enquête**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- La mairie de Conflans-Sainte-Honorine, service urbanisme, 63, rue Maurice-Berteaux 78700 Conflans-Sainte-Honorine, Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le jeudi : de 13h30 à 17h30.
- La mairie d'Ecquevilly, 1 place Henry Deutsch de la Meurthe - 78920 Ecquevilly, le Lundi de 16h à 18h, les Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le Mercredi de 09h à 12h et de 14h à 18 et Samedi de 9h à 12h.
- La mairie d'Epône, 90, avenue du professeur Émile Sergent - 78680 Epône, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45.
- La mairie de Gargenville, Avenue Mademoiselle Dosne - 78440 Gargenville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- La mairie des Mureaux, service urbanisme, Place de la Libération - 78130 Les Mureaux, du Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et Le 1er et le 3e samedi de chaque mois de 8h30 à 12h.
- La mairie de Magnanville, service urbanisme, Rue de la Ferme - 78200 Magnanville, du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- La mairie de Mantes la Jolie, service urbanisme, 31, rue Gambetta - 78200 Mantes-la-Jolie, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le mardi de 9h à 12h et de 13h à 19h et le samedi de 9h à 12h.
- La mairie de Meulan en Yvelines, 10, place Brigitte Gros - 78250 Meulan-en-Yvelines, Le lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 12h30, le mercredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h.
- La mairie de Poissy, Place de la République - 78300 Poissy, les Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.
- La mairie de Triel sur Seine, service urbanisme, Place Charles de Gaulle - 78510 Triel-sur-Seine, le lundi de 13h40 à 18h, les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, les jeudi et samedi de 9h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance dudit dossier aux jours et heures précisées ci-dessus (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle).

Par ailleurs, durant la même période, les pièces du dossier au format dématérialisé ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par un des membres de la commission d'enquête, seront déposés dans chacune des 63 autres communes du territoire communautaire. Dans chacune de ces communes où se tiendra une permanence tenue par au moins un commissaire, chacun pourra prendre connaissance dudit dossier aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ou de service urbanisme (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle).

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête sera consultable sur le site : <http://plui-gpseo.enquetepublique.net>.

Le dossier sera consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les lieux d'enquête et dans les 63 autres communes du territoire.

Le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête ouverts dans les mairies de chaque commune située sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, ainsi qu'au siège de l'enquête sise 100 Avenue Vanderbilt à Carrières-sous-Poissy (78955) (sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle),
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://plui-gpseo.enquetepublique.net>, - soit par courriel à l'adresse électronique : plui-gpseo@enquetepublique.net. Les observations et propositions du public formulées par voie électronique seront publiées sur : <http://plui-gpseo.enquetepublique.net>.
- soit en les adressant par écrit à Monsieur Jean-Pierre CHAULET, président de la commission d'enquête – CU GPSEO – immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 Aubergenville. L'ensemble des observations et propositions du public seront consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions reçues après la clôture de l'enquête publique, le mercredi 17 juillet 2019 à 17h, ne pourront être prises en compte.

Au moins l'un des membres de la commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les lieux et aux jours et horaires détaillés dans la 2^{ème} partie de cet avis d'enquête publique.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront transmis à Monsieur le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Ils seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : à l'antenne administrative de la Communauté urbaine, service droit des sols, 100, Avenue Vanderbilt - 78955 Carrières-sous-Poissy, dans les mairies des communes situées sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, ainsi qu'à la Préfecture du Département des Yvelines.

Ils seront également disponibles sur le site internet de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise : www.gpseo.fr.

Au terme de cette enquête publique, le conseil de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pourra adopter le PLUi éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, après qu'ils aient été présentés lors d'une conférence intercommunale rassemblant les maires des communes membres de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Le projet d'élaboration du PLUi de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise soumis à enquête publique a été élaboré par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Direction de la Planification et de l'urbanisme réglementaire, immeuble Autoneum - rue des Chevries - 78410 Aubergenville.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Madame Karine BONNAFI-DAVID (planification-urbanisme@gpseo.fr), responsable du service planification de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
Philippe TAUTOU

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Du mercredi 5 juin 2019 à 9 heures au mercredi 17 juillet 2019 à 17 heures

<p>Achères - Mairie - 8, rue Deschamps Guérin. • Jeudi 20 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Andrésey - Mairie - 4, boulevard Noël Marc • Mardi 25 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Arnouville-lès-Mantes - Mairie - 8 place de l'Eglise • Vendredi 14 juin 2019 de 16h à 19h.</p> <p>Aubergenville - Mairie - 1, avenue de la Division Leclerc • Jeudi 20 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Auffreville-Brasseuil - Mairie - Rue du Village • Vendredi 21 juin 2019 de 15h à 18h.</p> <p>Aulnay-sur-Mauldre - Mairie - 16, Grande Rue • Mardi 2 juillet 2019 de 8h30 à 11h30.</p> <p>Boinville-en-Mantois - Mairie - 2, rue du Clos-Doré • Vendredi 5 juillet de 13h30 à 16h30.</p> <p>Bouafle - Salle du Sous-Sol, 2 rue des Charnelles • Vendredi 14 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Breuil-Bois-Robert - Mairie - Rue de la Libération • Lundi 1er juillet 2019 de 16h à 19h.</p> <p>Brueil-en-Vexin - Mairie - Rue de l'Eglise • Samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Buchelay - Mairie - Rue Gabriel Péri • Samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Carrières-sous-Poissy - Mairie - 1, place Saint Blaise • Mercredi 26 juin 2019 de 16h à 19h.</p> <p>Chanteloup-les-Vignes - Mairie - 37, rue du Général Leclerc • Jeudi 20 juin 2019 de 14h30 à 17h30.</p> <p>Chapet - Mairie – Place de la Mairie • Lundi 17 juin 2019 de 16h à 19h.</p> <p>Conflans-Ste-Honorine - Mairie - 63 rue Maurice Berteaux • Vendredi 7 juin 2019 de 14h30 à 17h30. • Samedi 22 juin 2019 de 09h à 12h. • Mardi 16 juillet 2019 de 14h30 à 17h30.</p> <p>Drocourt - Mairie - Rue du Gué • Mercredi 19 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Ecquevilly - Mairie - 1, place Henri Deutch de la Meurthe • Jeudi 6 juin 2019 de 15h à 18h. • Samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Epône - Mairie - 90 avenue du professeur Emile Sergent • Samedi 15 juin 2019 de 08h30 à 11h30. • Jeudi 11 juillet 2019 de 9h à 12h00.</p> <p>Evecquemont - Mairie - Rue d'Adhémar • Samedi 8 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Favrieux - Mairie - Route de Mantes • Mercredi 12 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Flacourt - Mairie - Impasse de l'Eglise • Mercredi 12 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Flins-sur-Seine - Mairie - Parc Jean Boileau • Mardi 11 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Follainville-Dennemont - Mairie - 2, place de la Mairie • Vendredi 14 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Fontenay-Mauvoisin - Mairie - 6, rue du Clos Boulet • Vendredi 5 juillet 2019 de 16h30 à 19h30.</p> <p>Fontenay-St-Père - Mairie – Place de la Mairie • Jeudi 13 juin 2019 de 16h à 18h.</p>	<p>Gaillon-sur-Montcient - Mairie - Rue Montcient • Mercredi 10 juillet 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Gargenville - Mairie – Avenue Mademoiselle Dosne • Samedi 29 juin 2019 de 9h à 12h. • Lundi 8 juillet 2019 de 8h30 à 11h30.</p> <p>Goussonville - Mairie - 2, rue du Bois de l'Aulnaie • Vendredi 14 juin 2019 de 15h à 18h.</p> <p>Guernes - Mairie - Place de la Mairie • Mercredi 19 juin 2019 de 15h à 17h.</p> <p>Guerville - Mairie - 4, place de la Mairie • Vendredi 5 juillet 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Guitrancourt - Mairie - Place de la Mairie • Jeudi 20 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Hardricourt - Mairie - 33, rue Guillaume de Beaumont • Samedi 29 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Hargeville - Mairie – Grande Rue • Samedi 29 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Issou - Mairie - Place Famy • Samedi 13 juillet 2019 de 8h30 à 11h30.</p> <p>Jambville - Mairie - 52, rue du Moustier • Samedi 6 juillet 2019 de 10h à 12h.</p> <p>Jouy-Mauvoisin - Mairie Place de la Mairie • Mercredi 3 juillet 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Jumeauville - Mairie - 72, Grande Rue • Lundi 17 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Juziers - Mairie - Place du Général de Gaulle • Vendredi 14 juin 2019 de 16h30 à 19h30.</p> <p>La Falaise - Mairie - Rue des Grands Prés • Mardi 2 juillet 2019 de 15h30 à 18h30.</p> <p>Lainville-en-Vexin - Mairie - 2, rue de la Mairie • Lundi 8 juillet 2019 de 16h30 à 19h30.</p> <p>Le Tertre-St-Denis - Mairie - 3, rue de la Mairie • Mercredi 19 juin 2019 de 15h30 à 18h30.</p> <p>Les Alluets-le-Roi - Mairie - Rue d'Orgeval • Mardi 18 juin 2019 de 13h30 à 16h30.</p> <p>Les Mureaux - Mairie - Place de la libération • Mercredi 5 juin 2019 de 14h à 17h. • Vendredi 21 juin 2019 de 14h à 17h. • Samedi 6 juillet 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Limay - Mairie - 5 Avenue du Président Wilson • Samedi 22 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Magnanville - Mairie - Rue de la Ferme • Mardi 18 juin 2019 de 9h à 12h. • Lundi 15 juillet 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Mantes-la-Jolie - Mairie - 31, rue Gambetta • Vendredi 14 juin 2019 de 9h à 12h. • Mercredi 26 juin 2019 de 14h à 17h. • Vendredi 5 juillet 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Mantes-la-Ville - Mairie - Place de la Mairie • Vendredi 21 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Médan - Mairie - 18, rue de Verdun • Mercredi 19 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Méricourt - Mairie - 22, Grande Rue • Mardi 18 juin 2019 de 16h à 19h.</p> <p>Meulan-en-Yvelines - Mairie - 10, Place Brigitte Gros • Mercredi 12 juin 2019 de 14h à 17h. • Samedi 6 juillet 2019 de 9h à 12h.</p>	<p>Mézières-sur-Seine - Mairie - Place du Commandant Grimblot • Lundi 17 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Mairie de Mézy-sur-Seine - Mairie - Place Paul Bargeton • Samedi 22 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Montalet-le-Bois - Mairie - 2, rue de l'Eglise • Mercredi 19 juin 2019 de 8h30 à 11h30.</p> <p>Morainvilliers - Mairie - Place de l'Eglise • Samedi 22 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Mousseaux-sur-Seine - Mairie - 81 bis, Grande Rue • Samedi 22 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Nézel - Mairie - Rue Saint-Blaise • Jeudi 11 juillet 2019 de 15h à 18h.</p> <p>Oinville-sur-Montcient - Mairie – 29, rue de Gournay • Vendredi 28 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Orgeval - Mairie - 123, rue du docteur Maurer • Mardi 18 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Perdreauville - Mairie - 1, rue des Ecoles • Mardi 25 juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Poissy - Mairie - Place de la République • Mercredi 19 juin 2019 de 14h à 17h. • Jeudi 27 juin 2019 de 14h à 17h. • Mardi 16 juillet 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Porcheville - Mairie - 17, boulevard de la République • Mercredi 19 juin 2019 de 13h30 à 16h30</p> <p>Rolleboise - Mairie - 43, route Nationale • Mardi 18 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Rosny-sur-Seine - Mairie - 64, route Nationale • Mercredi 3 juillet 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Sailly - Mairie - 21, rue Saint-Laurent • Vendredi 7 juin 2019 de 18h à 19h30.</p> <p>Saint-Martin-la-Garenne - Mairie - 105, rue du Vieux Puits • Lundi 17 Juin 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Soindres - Mairie - 3, route de Mantes • Mardi 18 juin 2019 de 16h à 19h.</p> <p>Tessancourt-sur-Aubette - Mairie Grande Rue • Mardi 2 juillet 2019 de 17h à 20h.</p> <p>Triel-sur-Seine - Mairie - Place Charles de Gaulle • Samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h. • Vendredi 5 juillet 2019 de 14h à 17h.</p> <p>Vaux-sur-Seine - Mairie - 218, rue du Général de Gaulle • Jeudi 13 juin 2019 de 17h à 20h.</p> <p>Verneuil-sur-Seine - Mairie - 6, boulevard André Malraux • Mardi 18 juin 2019 de 17h à 20h.</p> <p>Vernouillet - Mairie - 9, rue Paul Doumer • Jeudi 6 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Vert - Mairie - 64, Grande Rue • Mardi 2 juillet 2019 de 15h à 18h.</p> <p>Villennes-sur-Seine - Mairie - 36, avenue Foch • Vendredi 21 juin 2019 de 9h à 12h.</p> <p>Siège de l'enquête, antenne de la Communauté urbaine 100, Avenue Vanderbilt, 78955 Carrières-sous-Poissy • Vendredi 7 juin 2019 de 9h à 12h • Mardi 25 juin 2019 de 9h à 12h. • Mercredi 17 juillet 2019 de 14h à 17h.</p>
---	--	---